

08.11.2023 – 14:32 Uhr

Swissmem soutient cette étape importante pour assurer les accords bilatéraux

Zurich (ots) -

Swissmem salue les décisions prises aujourd'hui par le Conseil fédéral : la conclusion des entretiens exploratoires avec l'UE et la mission de préparation d'un mandat de négociation sont des étapes importantes pour assurer le succès de la voie bilatérale. Le Conseil fédéral ne s'est pas laissé perturber par des tentatives de déstabilisation. Il s'agit maintenant de convertir les progrès réalisés en négociations fructueuses en 2024. Les améliorations techniques réalisées dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement et la numérisation permettent de garantir, voire d'optimiser le niveau actuel de protection salariale. Swissmem rejette fermement les interventions supplémentaires et inutiles sur le marché du travail flexible, telles que l'assouplissement de la déclaration de force obligatoire des conventions collectives de travail.

En dépit de toutes les critiques, le paquet " Bilatérales III " se concrétise. Il est grand temps d'agir : avec une part de 55%, l'UE est de loin le marché le plus important pour l'industrie tech. Les entreprises dépendent de l'accès à cet énorme marché intérieur, du recrutement de spécialistes et de la participation à des projets de recherche et d'innovation (notamment Horizon, Copernicus).

Contact:

Pour tout renseignement :

Ivo Zimmermann, chef Communication
Tél. +41 79 580 04 84 / portable +41 79 580 04 84
E-mail : i.zimmermann@swissmem.ch

Philippe Cordonier, Responsable Suisse romande
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77
E-mail : p.cordonier@swissmem.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053245/100913207> abgerufen werden.